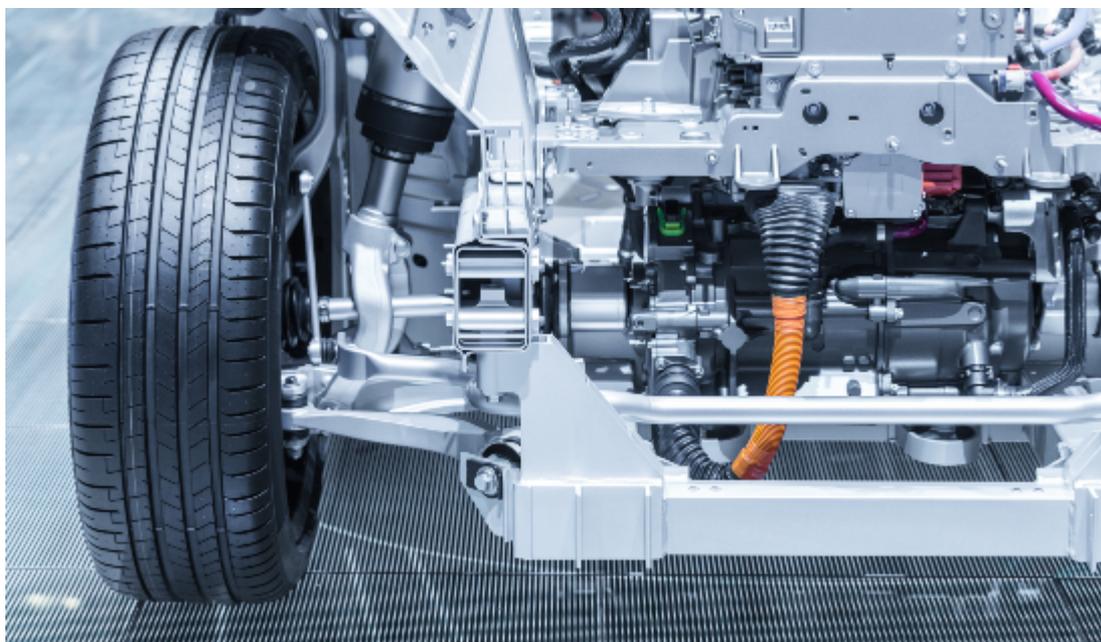


Automobile : de nouveaux soutiens publics à la filière



18/10/2022

Alors que la fin des ventes de véhicules thermiques est fixée pour 2035, le Gouvernement souhaite soutenir les industriels développant des solutions autour du véhicule électrique, mais également ceux qui doivent évoluer afin d'adapter leur outil industriel aux évolutions technologiques à venir. Détails des annonces faites dans ce sens lors du mondial de l'Automobile.



©Sergii Chernov / Stock.Adobe.com

Deux millions de véhicules électriques produits par an en France d'ici 2030. C'est la stratégie qui doit permettre d'accroître le parc automobile électrifié français. Pour atteindre cet objectif, l'État investit massivement dans l'innovation et l'industrialisation, via **France 2030**. Un milliard d'euros est ainsi spécifiquement dédié au soutien de projets innovants dans la filière automobile, par exemple pour les batteries électriques.

Développer le rétrofit

Pour accélérer la conversion du parc automobile vers l'électrification, le Gouvernement et les industriels souhaitent également **démocratiser le rétrofit électrique**. Cette technique consiste en la **conversion d'un véhicule thermique**

en un véhicule électrique. L'objectif est de permettre aux détenteurs de modèles de voitures de grande diffusion de basculer vers l'électrique. Toutefois, cette technologie coûtant encore cher actuellement, le Gouvernement vise une baisse de son coût pour les particuliers.

Bruno Le Maire et Roland Lescure ont ainsi annoncé **une enveloppe de 20 millions d'euros à destination de professionnels du rétrofit**, pour financer des solutions industrielles permettant de passer cette technologie à l'échelle afin d'en faire baisser le coût unitaire.

Le dépôt des propositions des professionnels sera ouvert à partir du 15 novembre, pour deux mois.

Renforcement du soutien aux sous-traitants

La filière automobile doit adapter son appareil industriel pour anticiper **la fin des ventes de véhicules thermiques dès 2035.**

Les sous-traitants sont particulièrement exposés à cette évolution. Ils devront fournir des efforts considérables en matière d'investissements, notamment en recherche et développement (R&D), afin d'adapter leur outil industriel aux évolutions technologiques à venir. Les professionnels ayant des activités liées à la motorisation thermique doivent mettre en œuvre une stratégie de diversification, pour développer des produits qui seront essentiels à la mobilité de demain ou des activités dans de nouveaux secteurs industriels.

Dans ce cadre, les ministres annoncent avoir **lancé une mission au bénéfice des filières de sous-traitance les plus impactées par ces mutations (forge, fonderie, décolletage) pour trouver les bons outils de consolidation des entreprises et d'accompagnement des salariés, en amont des difficultés économiques.**

Presse

Communiqué : **Mondial de l'Automobile : Bruno Le Maire et Roland Lescure annoncent plusieurs soutiens publics à la filière automobile** < <https://presse.economie.gouv.fr/18102022/>> – 18/10/2022

Partager la page   